



## Remboursement Prêt immobilier

Par **HORUS3434**, le **28/04/2016** à **12:23**

Bonjour

Ma question est:

Est t'il obligatoire de rembourser mon prêt immobilier suite à la vente de mon appartement?  
Sur ce prêt il n'y a pas d'hypothèque mais seulement une caution simple.

Si je continue de régler mes mensualités comme avant, cela est t'il envisageable sans être hors la loi.

Merci

Par **janus2fr**, le **28/04/2016** à **13:07**

Bonjour,

Ce n'est pas une question de loi, mais de convention de prêt. Donc à voir dans la votre si la banque n'exige pas le remboursement immédiat en cas de vente.

Il faut bien voir que le bien financé représente une garantie pour le prêteur de solvabilité du bénéficiaire. Donc souvent, si le bénéficiaire vend le bien, la banque, qui n'a plus cette garantie, exige le solde du prêt.